

10713977



NATIONS UNIES CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL



Distr.
LIMITEE
E/CN.14/SWCD/INF.9
30 septembre 1969
Original : FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Conférence régionale sur une politique harmonisée
de développement rural en Afrique
Moshi (Tanzanie), 13-24 octobre 1969

LA POLITIQUE DU DEVELOPPEMENT RURAL AU TOGO

Par Antoine Djadoo

Introduction :

Le Togo, l'un des plus petits Etats de l'Afrique, est situé entre le Ghana à l'Ouest le Dahomey à l'Est au Nord par la Haute-Volta et au Sud par l'océan Atlantique. Sa superficie est de 56.600 km² avec une population de 1.700.000 habitants.

Le Togo est un pays couvert en majeure partie de savanes, où les cultures du palmier à huile, du cacao, du café et du coton constituent les principales ressources commerciales, en dehors des phosphates.

Le Togo, région d'Afrique sur le Golfe de Guinée, devint une colonie allemande en 1885, conquis par les Alliés en 1914 partagé en deux et confié aux Français et Anglais en 1922. La partie britannique fut rattachée à la Gold Coast devenue Ghana en 1956 et la partie française devint une République indépendante en 1960.

Aussitôt son accession à l'indépendance, le Togo, comme tous les autres Etats africains, a cherché à se développer, et par voie de conséquence, le milieu rural.

Après un moment de tâtonnement, un plan quinquennal de développement a vu jour, prévoyant les grandes lignes de développement économique et social de tout le Togo. Ce plan a été élaboré par un comité national avec la participation d'une équipe d'économistes expatriés. Le pays se trouve ainsi divisé en cinq régions économiques.

Lorsque nous parlons du développement rural, il faut comprendre trois sections :

1. Le développement agricole avec les SORAD, les encadreurs de base et les chefs secteurs.
2. Le développement communautaire pour lequel les affaires sociales et les églises s'emploient.
3. Le développement sanitaire du domaine des équipes sanitaires des programmes de l'Organisation mondiale de la santé.

S'agissant du développement rural, cinq sociétés d'Etat ayant une autonomie de gestion, ont été créées (Les Sociétés régionales d'aménagement et de développement). Ces sociétés d'Etat ont pour vocation le développement agricole, notre pays le Togo étant principalement agricole.

D'autres organismes comme la Jeunesse pionnière agricole encadrée par des experts Israéliens, les affaires sociales et les centres de santé prennent une part active dans le développement de nos milieux ruraux.

Les objectifs du premier plan de développement :

Le premier plan du Togo sur le plan humain, prévoit d'assurer la sécurité alimentaire et combattre la malnutrition

Objectifs généraux :

- La révolution des mentalités dans un sens dynamique;
- Le rehaussement de la position sociale du paysan et enfin
- La préparation d'un cadre de vie rurale meilleure.

Sur le plan de l'entreprise agricole individuelle, accroître le revenu monétaire par amélioration de la production, l'amélioration des moyens de conservation des produits, et associer l'agriculture à l'élevage.

Sur le plan de l'économie nationale, réduire les disparités régionales sans entrer dans un système de subsides, accroître le volume de la production dans la limite d'une saine économie.

Le rôle des SORAD dans le développement du milieu rural au Togo.

Les SORAD sont des sociétés ayant pour vocation le développement agricole et la vulgarisation des méthodes jugées adaptables à l'agriculture togolaise. Le pays en compte cinq, une société par région économique. Elles sont toutes dotées d'un capital de 5 millions à leur création; outre leur capital social, les SORAD reçoivent des aides des organismes pour compléter leurs équipements.

Les Sociétés régionales d'aménagement et de développement ont pour rôle de vulgariser les techniques nouvelles de l'agriculture. Pour ce faire, elles ont créé des centres polyvalents (champs d'application) dans chacun de leurs secteurs. Ces centres polyvalents sont de véritables champs écoles où les directeurs de S O R A D organisent des stages de vulgarisation pour les cultivateurs. Ces centres en dehors de leurs activités éducatives, servent de centres d'expérimentation. Les S O R A D en dehors de ces occupations, produisent, commercialisent leurs propres productions et celles des coopératives car la formation des coopératives et mutuelles leur incombe également ; elles ne négligent pas pour autant l'entretien des pistes rurales.

Organisation des S O R A D

Les S O R A D sont de véritables sociétés avec une organisation semblable aux sociétés privées.

L'organisation est composée d'un Conseil d'administration où toutes les forces sont représentées ; les paysans en particulier sont en majorité. Elles ont des directeurs, des conseillers techniques, (souvent des expatriés de l'assistance technique). Elles reçoivent l'appui technique des sociétés d'intervention : BDPA, I R A T, I P C C, et encore beaucoup d'autres.

Problèmes de financement

Les S O R A D en dehors du capital de base, ont d'autres sources de revenu. Elles commercialisent leurs produits agricoles et en tirent les bénéfices, se lancent dans le commerce, en un mot, font toutes les opérations commerciales pouvant leur donner des moyens financiers. Les paysans tous les ans, grâce à une contribution annuelle, participent à l'augmentation du fonds de roulement des S O R A D. Les aides des Sociétés d'intervention FED pour ne citer qu'elles seules, ne sont pas négligeables. Outre les aides extérieures, les S O R A D ont la possibilité d'emprunter auprès de la Caisse nationale de crédit agricole, organisme créé depuis 1967 pour financer les opérations des milieux ruraux.

Rôle des sociétés d'intervention

Les Sociétés d'intervention ont pour mission d'aider les sociétés de développement à s'organiser. Les sociétés d'intervention intégrées aux S O R A D, leur donnent des concours dans le domaine financier, en les dotant de matériel d'équipement, de conseils, en mettant à leur disposition des experts pour l'encadrement technique et la formation du personnel d'exécution ; en aides financières en supportant pendant la durée des conventions les traitements des encadreurs.

Certaines telles que l'I O R A T, conduisent les opérations de recherche. L'I R A T par une première convention fit sa première connaissance avec le Togo en 1966 époque à laquelle, à la demande du Gouvernement togolais, Monsieur Cours Dame, spécialiste dont les travaux sur le manioc à Madagascar font autorité, effectua une mission au sud du pays. Cette mission donna lieu à la formation de recommandations relatives à l'amélioration des conditions agronomiques de production de manioc dans les zones intéressées par cette culture. Un programme d'essais destiné à apporter rapidement des solutions aux problèmes les plus urgents concernant cette culture et sa place dans un système de production amélioré fut proposé.

En 1967, il fut appelé de nouveau pour la mise en place, en différentes régions du pays, d'un réseau d'expérimentation portant sur les conditions générales de la production agricole et plus particulièrement sur l'amélioration des cultures alimentaires. L'I R A T fut chargé lui-même de l'exécution du programme.

Les résultats de cette expérimentation ont commencé à apparaître en 1968 et l'usine de Ganavé trouve ainsi la matière première pour alimenter ses chaînes.

Quant aux résultats sur la culture du maïs, des espoirs ont été donnés dans le domaine de l'amélioration des variétés ; et de densité de semi dans la zone de terre de barre.

Convention I R C T :

L'Institut de recherche cotonnière du Togo est plus âgé que l'I R A T. Il est spécialisé dans la recherche et l'étude de la culture cotonnière. Un centre d'expérimentation est créé à Kolokopé dans la région des plateaux. C'est grâce à ses études et expérimentations que la production togolaise a augmenté depuis quelques années. Une nouvelle variété, le Coton Hify est l'oeuvre de leurs labours.

D'autres organismes de recherche sont installés un peu partout au Togo pour études et essais de méthodes de cultures et l'amélioration de types de cultures existants.

L'I F C C par contre poursuit un programme d'amélioration technique de la culture du café et du cacao dans la région des Plateaux. S'agissant de la recherche, l'I F C C s'emploie à mettre au point un matériel végétal à haut rendement et résistant à certaines maladies, tant en ce qui concerne le café que le cacao.

Des actions de pré vulgarisation (recepape, régénération, fumure) et des études particulières (fluctuation des populations de mirides, conditions de replantation des zones dévastées par le swollen shoot) complètent ce programme.

Formation du personnel

Le personnel d'encadrement est recruté dans la population rurale. Les Sociétés d'intervention organisent en collaboration avec les responsables des S O R A D, des cours de formation ; c'est ainsi que les encadreurs et les chefs secteurs, au début des programmes, reçoivent des notions élémentaires sur l'agriculture, l'animation rurale, l'économie familiale et enfin l'utilisation du crédit. Après ces sessions de formation technique, ils effectuent les stages pratiques dans les centres polyvalents. Ce n'est qu'après ces cours de formation que les encadreurs commencent leurs véritables tâches qui consistent à organiser les agriculteurs en vue d'une production meilleure.

Amélioration du réseau routier

L'amélioration du réseau routier, des pistes de desserte est l'un des facteurs indispensables à la réussite des différentes actions entreprises dans le cadre du développement intégré des régions, notamment en matière de commercialisation des produits.

Le but recherché ici, est d'assurer en toutes saisons des liaisons motorisées entre les villages des zones agricoles les plus économiquement intéressantes et d'aménager les pistes nécessaires au désenclavement des régions actuellement isolées faute de voies de pénétration.

Les S O R A D en fournissant l'appui psychologique et technique, sont les organismes les mieux adaptés sur le plan régional pour favoriser et organiser le développement de telles opérations et promouvoir une politique pour l'entretien des aménagements à la charge des populations concernées.

A cette fin les S O R A D sont dotées d'unité mécanisée d'aménagements sommaire devant intervenir comme support des actions d'investissement humain.

Le service du Génie rural dans ce domaine, donne un concours appréciable.

Conclusion :

Les objectifs ainsi définis dépassent largement le premier plan. C'est pourquoi, au cours de la période 1966-1970, les services techniques élaborent activement les bases psychologiques, techniques, et économiques de l'exécution du 2ème plan de développement qui sera beaucoup plus ambitieux.

Pour ce faire, un accent particulier sera porté sur :

- L'accélération de la formation des cadres nationaux,
- La sensibilisation de la jeunesse rurale aux problèmes du développement agricole.